



L'intersyndicale nationale boycotte la réunion sur la Gestion Prévisionnelle des Ressources Humaines

La Direction Générale avait convoqué ce 22 janvier un groupe de travail sur la Gestion Prévisionnelle des Ressources Humaines.

Les organisations syndicales représentatives SOLIDAIRES, CFDT, CGT et FO ont décidé de ne pas y participer.

Pourquoi ?

Parce qu'elles ne souhaitent plus cautionner ces discussions !

- Alors même que les personnels portent des revendications depuis plus de 5 ans pour l'avenir de la DGCCRF, de ses agents et du service public de protection des consommateurs ;
- Alors même que les mesures du plan d'action, notamment les mesures 10 à 14 (cartographie des compétences, réseaux, mutualisation, fiches de postes, Gestion Prévisionnelle des Compétences), sont unanimement rejetées par les personnels ;
- Alors même que la GPRH ne peut pas être déconnectée des points 10 à 14 qui figurent dans le Plan d'Actions ;

La Direction Générale refuse d'écouter, de prendre en compte et continue d'avancer contre la DGCCRF et les personnels.

S'il fallait un autre exemple, l'on pourrait également citer celui de la note sur les Questions à l'Administration Centrale qui ancre la démarche qualité, elle aussi unanimement rejetée.

Cette situation n'est pas acceptable.

La mobilisation des agents, à tous niveaux doit s'amplifier

L'intersyndicale appelle à nouveau à la tenue d'assemblées générales pour débattre du plan d'actions et de la mobilisation :

- **Rétention sur AGAT (code unique 499) et sur SORA (saisie d'une action par établissement contrôlé) ;**
- **Perspective d'une journée de grève inscrite dans un cadre Finances, le 20 mars prochain ;**
- **Toute modalité locale d'action (boycott CT, ...) ;**
- **Interpeller les parlementaires qui débattront du projet de loi consommation alors que la DGCCRF n'est plus en état de mener correctement ses actuelles missions ;**
- **Pour que la situation de la DGCCRF pèse dans les débats, les parlementaires doivent en être informés au moment de l'ouverture de la deuxième lecture, qui commence le 27 janvier au Sénat. Utilisez le modèle de lettre qui vous a été adressé.**

Notre combat continue pour sortir la DGCCRF de la RÉATE !